

Numéro 01
Février - Mars 2026

Le Moulin aux nouvelles
Le magazine
de la commune Mardié

Quand le givre s'invite un 1er janvier



Téléthon 2026

AFMTELETHON
INNOVER POUR GUERIR



Une mobilisation exemplaire à Mardié

L'édition 2025 du Téléthon restera marquée par une **mobilisation exceptionnelle** des habitants et des acteurs locaux de Mardié. Grâce à l'ensemble des actions menées sur la commune, une **collecte record de 6 389,30 €** a pu être réalisée.

Plusieurs initiatives ont contribué à ce très beau résultat : le **trail organisé le 30 novembre**, les **animations portées par les associations**, la **soupe du maire et la tombola du 5 décembre**, sans oublier le **stand sucré tenu par l'école**, parmi d'autres actions solidaires. Toutes ont rencontré un franc succès et ont su rassembler petits et grands autour d'une cause commune.

Ce montant illustre pleinement la **générosité et l'engagement des Mardésiennes et des Mardésiens**. Rapportée au nombre d'habitants, cette collecte représente environ **2 € par habitant**, un chiffre nettement supérieur à la **moyenne nationale estimée à 1,25 €**.

La municipalité tient à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles, associations, participants et donateurs pour leur implication. Cette mobilisation collective démontre, une nouvelle fois, l'esprit de solidarité et le dynamisme qui animent notre commune.



Chères Mardésiennes, chers Mardésiens,



Mairie de Mardié

105 rue Maurice Robillard

45430 MARDIÉ

☎ : 02.38.46.69.69

✉ : mairie@ville-mardie.fr

🌐 : www.ville-mardie.fr

Facebook : mardievillage

En cas d'urgence uniquement

06.13.79.66.68

Horaires de la Mairie

Lundi et mercredi

09 h 00 - 12 h 00

14 h 00 - 17 h 30

Mardi

14 h 00 - 18 h 00

Jeudi

Fermeture hebdomadaire

Vendredi

09 h 00 - 12 h 00

14 h 00 - 17 h 00

Samedi

(1^{er} et 3^{ème} du mois)

9 h 00 - 12 h 00

Le Moulin Aux Nouvelles

n°01 (février / mars 2026)

Dépôt légal : février 2026

Édité par la Mairie de Mardié

02.38.46.69.69

mairie@ville-mardie.fr

Directrice de Publication :

Clémentine CAILLETEAU-CRUCY

Rédaction et réalisation :

Jacques THOMAS, Alizée BARDONNET

Crédits photos : Mairie de Mardié

Impression : Prévost BBV

280, Rue Marcel Paul - 45770 SARAN



Avant toute chose, permettez-moi de vous adresser, à chacune et chacun d'entre vous, mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

Des vœux de **santé**, car lorsque celle-ci vient à manquer, beaucoup de choses deviennent difficiles ; des vœux de **réussite**, dans vos projets personnels comme professionnels ; enfin, des vœux de **bonheur**, grands ou petits, quotidiens ou exceptionnels — du simple petit sourire jusqu'à la vraie bénédiction !

Une nouvelle année s'accompagne toujours de nouveaux projets et de défis à relever. Mais vous le savez, le Moulin aux Nouvelles n'est pas, en cette période, le lieu des annonces : chacun gardera donc encore un peu de discréetion. Quant au bilan de l'année écoulée, il ne sera pas non plus affiché en grand dans ces pages, mais vous y trouverez de nombreux "retours sur..." pour que chacune et chacun retrouve son événement, sa photo, son information.

Je vous souhaite une **excellente année** et une **belle lecture** !

Votre Maire,

Clémentine CAILLETEAU-CRUCY

L'équipe de l'école de Mardié gagne le tournoi scolaire

Le tournoi scolaire départemental a eu lieu le 4 janvier 2026 à Fay-aux-Loges. Il y avait 168 participants dont 9 Mardésiens et 4 Mardésiennes. Il y a eu 5 rondes. Au bout des 5 rondes, les organisateurs ont annoncé le classement : nous étions la première école et l'école est qualifiée pour le championnat régional qui aura lieu le 21 mars à côté de Chartres. Nous sommes très content et très fiers.



Signé :

Gabin A ; Gabin C ;
Victor ; Charles ; Noah ;
Samuel ; Diego ; Jules ;
Mila ; Romy ; Léna ; Zoé ;
Zakaria.

Conseil municipal, séance du 17 décembre 2025

En cette fin de mandat, les réunions du Conseil municipal sont relativement brèves dans la mesure où l'on ne saurait prendre des décisions qui engagent l'avenir à long terme. L'ordre du jour se limite à des mises à jour, la mise en œuvre de projets déjà programmés ou engagés.

Après une minute de silence en hommage à **Daniel CHALLE**, ancien élu et membre très actif de la réserve communale (cf. ci-contre), le conseil a abordé les points suivants :

- En matière de personnel, la **mise à jour** du tableau des effectifs et des précisions sur le régime indemnitaire des agents en cas d'absence.
- Une convention avec le département pour la gestion de la **véloroute**.
- L'approbation du règlement du **Relais petite Enfance**, qui n'en avait pas encore. Il convenait de préciser le rôle de chacun, animateurs, assistantes maternelles, parents. Ce règlement est consultable sur le site de la commune.
- La signature d'une convention pour un **local de stockage** de matériel avec l'association Gym Tendance.
- La fixation, en fin des tarifs communaux (hors périscolaires), notamment celui des locations de salles. Tous ces tarifs sont consultables sur le site ville-mardie.fr.

Le conseil s'est terminé, enfin par l'examen des rapports sur le prix et la qualité du service de trois compétences métropolitaines : la gestion des déchets, l'assainissement et l'eau potable. Ce dernier a fait l'objet d'un tour d'horizon approfondi et rassurant pour notre commune où la qualité de l'eau s'avère très satisfaisante, notamment sur le plan des pollutions. Nos forages, sont en effet alimentés par une nappe protégée des pollutions

Vie communale...

agricoles ou industrielles par la forêt. Tous ces rapports sont consultables sur notre site ou celui de la métropole.

Daniel nous a quitté brutalement début décembre au lendemain du Téléthon auquel il avait activement participé en organisant une randonnée à la découverte de Mardié. Nombreux sont ceux qui avaient échangé avec lui, notamment pour de nouveaux projets.

Car des projets, il n'en manquait jamais. Homme d'action, toujours débordant d'idées et d'activités, Daniel était avant tout **un homme de service**. Il avait, bien plus que la plupart de ses contemporains, le sens du service aux autres, de l'animation du quotidien pour une société plus conviviale, plus humaine.

Ancien élu municipal, il était un des piliers de la réserve communale depuis sa création, un membre hyper actif de Randoval, porte drapeau des Anciens Combattants, et on en oublie. Passionné d'histoire, il avait été la cheville ouvrière de l'exposition sur la Seconde Guerre mondiale présentée à l'occasion du 8 mai dernier et, donc, de la randonnée patrimoniale du Téléthon. Un Mardésien que l'on n'oubliera pas, qui restera présent par toutes les actions qu'il aura menées et qui perdureront.



LA PAROLE À L'OPPOSITION

Chers Mardésiennes, chers Mardésiens,

À compter du 1er septembre 2025 et jusqu'au jour des élections municipales, les actions de communication mises en œuvre par la commune sont encadrées.

Les tribunes d'expression ainsi que tous les textes rédigés au sein du magazine municipal doivent notamment respecter « des critères de neutralité de ton du texte ».

Dans ce cadre, et par respect pour ces principes protecteurs, nous faisons le choix de suspendre notre expression à l'intérieur de ce bulletin.

Nous vous remercions pour votre compréhension.
Le groupe des élus de l'opposition.



Noël 2026 sur Mardié

Lorsque la neige s'invite sur Mardié...

Un immense merci à nos agents communaux, mobilisés durant plusieurs jours pour l'entretien et la sécurisation de nos routes.

Encore récemment, ils ont été à l'œuvre pour dégager la neige et permettre à chacun de circuler en toute sécurité. Seulement trois agents, mais une grande efficacité sur le terrain, appuyés par leur responsable qui a coordonné les interventions afin d'assurer une action rapide et organisée.

Un grand merci également à l'ensemble des équipes communales, toutes mobilisées pour garantir la continuité des services.



La magie de Noël s'est de nouveau installée sur notre commune !

Une nouvelle fois cette année, nos agents du service technique se sont investis avec passion pour faire briller les yeux des petits comme des grands.

Ils ont eux-mêmes créé des décos originales qui ont embellis nos rues et leur ont apporté une touche de magie.



Quand le Père Noël envoie son menu aux enfants de l'école

Cette année, c'est le Père Noël en personne qui a directement envoyé le menu complet du repas de Noël aux enfants de l'école. Petits et grands écoliers se sont régalaés autour de ce menu festif concocté par l'équipe du restaurant scolaire.

Vous pouvez retrouver ce menu sur Facebook, il vous fera regretter de ne plus manger à la cantine de Mardié !



La Saint Vincent 2026



Cette année, la Saint Vincent a pu être célébrée sous un beau soleil, ce qui a permis à un grand nombre de personnes de participer à l'événement.

Les rois et reines 2026 :
Isabelle et Jérôme Jeannot-Beaudichon

Le dauphin et la dauphine 2026 :
Sylviane et Sylvain Bouthegourd

Et les demoiselles d'honneur :
Roxane Damme Le Coguic et
Lily Rose Forget.

Les boîtes solidaires du CMJ

74 boîtes solidaires de Noël ont été récoltées au profit des Restos du cœur du Loiret.

Il y avait 34 boîtes au collège de Chécy et 40 boîtes réparties entre l'ACM, la Mairie et l'école.



Élection des nouveaux membres du CMJ



Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est installé

Mercredi 14 janvier, les jeunes qui s'étaient présentés aux élections du CMJ ont été installés dans leurs nouvelles fonctions.

Nos félicitations aux 6 enfants de CM2, Anas, Cassandre, Charles, Margaux, Sofia et Lila, qui ont fait la démarche de candidater, qui ont fait leur campagne et qui ont été élus par 103 électeurs.

Nos félicitations à Cassandre qui a été, ensuite, élue maire de ce CMJ.



A venir...

Un message de LCO VTT Mardié



LCO VTT Mardié, association sportive, vous propose des activités VTT, gravel et cyclos.

Fondée en 1998, nos 30 ans approchent et nous nous y préparons.

Le 14 juin, nous organiserons notre 18ème randonnée « Au fil du Cens », au départ de la salle de Pont-aux-Moines, dès 08h00.

Venez avec vos amis, familles et enfants pour suivre un parcours au choix entre VTT, gravel et, pour la 2ème année, marche (2 distances).

Suivez-nous sur Facebook ou notre blog ou contactez-nous via les mêmes réseaux.

A très vite,

LCO VTT



- EN 2026 -
L'UNION MUSICALE DE MARDIE BOU

Fête ses 150 ans !

Concert de printemps:
 L'harmonie **Emergence**
 reçoit
 l'harmonie **Harmunbo** (Boynes)

Exposition sur l'histoire de l'association
 Buvette

SAMEDI 11 AVRIL
à 20h30
Salle France Routy
MARDIÉ

2 formules au choix :

- Entrée simple, libre
OU
 - Sur inscription pour un dessert musical
 (assiette de mignardises & boisson)

10 €
 Adulte 5 €
 <10ans

Pour la formule "dessert musical", réservation obligatoire avant le 31/03/2026
 au **06.09.84.13.89** (Nathalie) ou **06.27.14.10.10** (Agnès)
 ou hersant.chantal@gmail.com

Appel à la générosité

Particuliers

NOTRE ÉCOLE DE MUSIQUE !

POURQUOI FAIRE UN DON ?

Promeut la musique auprès des jeunes du territoire

Promet une égalité des chances & un enseignement de la musique de qualité

Maintenir un bon accueil des élèves
 Maintenir des tarifs accessibles
 Soutenir la culture & l'emploi
 Soutenir une association locale

Notre association loi 1901, à but non lucratif, repose sur l'engagement de bénévoles. Depuis 150 ans, elle permet aux enfants et aux adultes d'apprendre la musique et de pratiquer un loisir artistique à proximité de chez eux.

FEUILLE DE DON

Mme / M _____
 Adresse _____ CP et Ville _____
 Email (facultatif) _____
 Je verse la somme de € par (chèque - espèces - virement*) à l'union musicale de Mardié-Bou

Fait à Le
 Signature : _____

*RIB sur demande par mail à hmb.45430@gmail.com

Rendez-vous sur notre site internet : ecoleharmonie-mardiebou.fr **Merci !**  Union Musicale Mardié Bou

MARDIÉ
Soirée
Paëlla

Amicale des anciens sapeurs pompiers de Mardié - Bou

28 MARS 2026 **19H30**

Salle France-Routy

Animations
Danse et Karaoké

28€
 + Apéritif
 + Paëlla
 + Salade
 + Fromage
 + Dessert
 + Café

Inscriptions :
06 18 13 87 60

Spectacle proposé par Coup de Coeur

Coup de Coeur vous propose d'assister au cabaret (en version allégée) de la compagnie Youp La Boum.

Rendez-vous samedi 28 février 2026 à 20h30 et/ou dimanche 01 mars 2026 à 15h00, à la salle des fêtes de Chécy.

Ils nous ont quittés...

- CRUZILLAC Alain**
 le 23.11.2025
- CHALLE Daniel**
 le 08.12.2025
- ROUX Jean**
 le 05.01.2026
- BAUDOIN Jean-Claude**
 le 05.01.2026
- FACON Michel**
 le 20.01.2026

Bienvenue !

- FETIVEAU Sam**
 née le 11.12.2025

Le carnet